

# **Le communiqué du Conseil des ministres du lundi 29 février 2016**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, ce lundi 29 février 2016, à 11 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication sur le référendum du 20 mars 2016 et l'impératif de sensibiliser les citoyens et les électeurs, à travers nos langues nationales sur les différents points du projet de révision de la Constitution, le Chef de l'Etat rappelle aux membres du Conseil que le référendum est l'aboutissement d'un long processus, entamé au mois de mai 2013, avec la mise en place de la Commission nationale de Réformes des Institutions (CNRI) qui, après avoir procédé à de larges consultations, inclusives et citoyennes, a remis son rapport au Président de la République qui l'avait chargé de ce travail. Ainsi, les propositions de réformes soumises au référendum par le Chef de l'Etat, sont tirées pour une très large part, des conclusions de la Commission Nationale de Réforme des Institutions.

Dès lors, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à mettre en œuvre toutes les diligences requises pour un bon déroulement du scrutin sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger. A ce titre, le Président de la République demande au Gouvernement de mener une vaste campagne nationale et internationale de communication, en vue d'une meilleure appropriation de la portée stratégique des réformes proposées, qui visent la modernisation et la stabilisation durable des institutions de la République.

Aussi, le Président de la République, appelle-t-il les citoyens et les forces vives de la nation à voter pour ce projet novateur et progressiste, qui va consacrer le Sénégal au rang des démocraties modèles. Il convient dès lors, d'assurer la mobilisation des électeurs et le vote massif pour le « Oui » lors du référendum du 20 mars 2016, qui constitue un rendez-vous historique pour notre démocratie et un tournant décisif de la vie de la nation.

Abordant par ailleurs la célébration de la Journée internationale de la Protection civile, le 1er mars, le Chef de l'Etat saisit l'occasion pour réitérer l'importance primordiale qu'il accorde à la sécurité civile des populations et invite le Gouvernement :

- à adapter les plans de prévention et d'intervention, ainsi que tout le dispositif législatif et réglementaire en matière de protection civile ;
- à veiller à la réactualisation du plan national d'organisation des secours (ORSEC), ainsi qu'au renforcement des instruments et moyens d'intervention de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers, de la Direction de la protection civile et du Samu national ;
- à assurer un contrôle rigoureux des constructions et de l'occupation optimale des sols, conformément aux plans directeurs d'urbanisme ;
- et à accélérer, en rapport avec les Collectivités locales, la mise en œuvre du Programme national de Modernisation des marchés.

Poursuivant sa communication autour de la consolidation de la place centrale du sous-secteur de la pêche dans la vie économique et sociale, le Président de la République demande au Gouvernement de procéder, dans les meilleurs délais, à l'évaluation des mesures qu'il a annoncées lors de la rencontre avec l'ensemble des acteurs de la pêche, le 16 janvier 2014 à Kayar.

En outre, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de veiller au suivi de la situation de la Société des Conserveries d'Afrique (SCASA), fruit d'un partenariat entre l'Etat du Sénégal et le groupe coréen DONGWON, et lui indique l'urgence de procéder à l'évaluation globale des résultats de cette entreprise.

Par ailleurs, le Président de la République invite le Gouvernement à procéder au recensement effectif des navires de la flotte industrielle, à l'immatriculation intégrale et à la

sécurité des pirogues de la pêche artisanale, en veillant au renforcement de la coopération sous régionale et à la sensibilisation de nos compatriotes sur les termes des accords signés.

Enfin, le Chef de l'Etat exhorte le Gouvernement à promouvoir davantage la transformation locale des produits halieutiques, à travers la mise en place d'un label « Origine Sénégal », en vue de soutenir la dynamique du consommateur local, l'exportation des produits de la pêche, la création de richesses et d'emplois durables.

Le Premier Ministre a rendu compte, dans sa communication de la coordination de l'activité gouvernementale et de la mission qu'il a effectuée à New York, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine, internationale et de l'organisation du pèlerinage à la Mecque 2016.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de loi portant révision de la Constitution ;
- le projet de décret relatif à la publication du projet de loi portant révision de la Constitution.

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement